

Piste n°2 : La Mini Plaine

CC du Pays des Ecrins



Freissinières

Un site qui jouit d'un cadre de haute montagne unique. La longue vallée glaciaire réputée pour ses cascades de glace est un site nordique où chacun trouvera son plaisir : une plaine ensoleillée pour s'amuser en famille et des pistes physiques en forêt, réservées aux sportifs !

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Niveau : Piste débutants

Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Distance : Boucle de 2.8km depuis le chalet nordique - environ 15m D+

Un circuit en boucle entre les hameaux des Meyries, du Plan et la rivière la Biaysse, qui complète l'itinéraire des plaines.

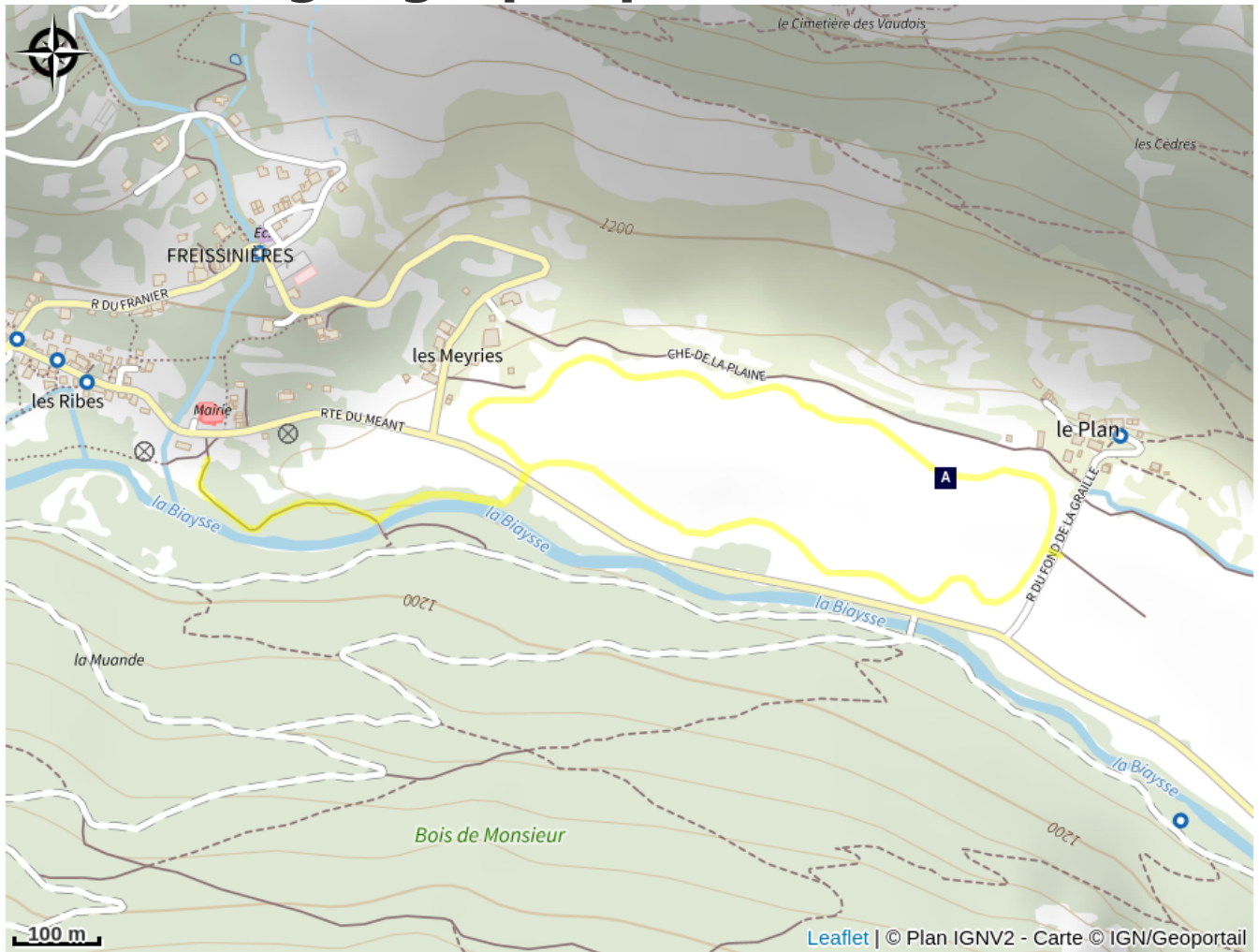
Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Description :

Une fois au chalet nordique et votre Pass en poche, suivez le départ des pistes qui longe la Biaysse derrière le chalet.

Traversez la route et suivez la boucle dans la plaine.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quelques règles :

- Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques
- Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos capacités
- Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, intersections
- Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond
- La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)
- Emportez vos déchets

Sachez que les circuits sont possibles en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

N'hésitez pas à vous rendre au chalet nordique pour obtenir le plan des pistes ou pour tout renseignement !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112